



Charles Péguy  
Œuvres en prose  
complètes

I

ÉDITION PRÉSENTÉE, ÉTABLIE ET ANNOTÉE  
PAR ROBERT BURAC

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

*nrf*



CHARLES PÉGUY

*Œuvres en prose  
complètes*

I

ÉDITION PRÉSENTÉE, ÉTABLIE ET ANNOTÉE  
PAR ROBERT BURAC

*nrf*

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1987,  
*pour l'ensemble des textes et de l'appareil critique.*



PÉRIODE ANTÉRIEURE  
AUX CAHIERS  
DE LA QUINZAINE  
(1897-1899)



*La Revue socialiste,*  
n° 146 du 15 février 1897

UN ÉCONOMISTE SOCIALISTE,  
M. LÉON WALRAS\*

En étudiant les phénomènes économiques généraux relatifs soit aux États soit aux individus selon les méthodes mathématiques, M. Léon Walras a vraiment instauré une science. Il nous en a donné les éléments dans ses *Éléments d'économie politique pure*\*\* et, comme nous avons la mécanique mathématique, la physique mathématique, aussi exactement et dans le même sens nous avons à présent l'économique mathématique.

Pour que cette science nouvelle fût possible, il fallait qu'elle satisfît à cette condition intérieure, que son objet ne fût pas étranger à ses méthodes ; or les phénomènes économiques, même à ne considérer que ceux d'entre eux qui sont généraux, nous sont donnés, en un sens, très hétérogènes : il fallait, de ces phénomènes hétérogènes, abstraire les éléments homogènes à qui seuls conviennent les méthodes mathématiques.

Pour que cette science possible se pût commencer, il fallait, de ces éléments homogènes, encore très complexes, abstraire et choisir les notions et les principes les plus simples.

L'économique mathématique, telle que M. Walras nous la présente, satisfait à ces conditions :

\* *Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale)*. — Lausanne : F. Rouge, libraire-éditeur, 4, rue Haldimand ; Paris : F. Pichon, imprimeur-éditeur, 24, rue Soufflot, 1896.

\*\* Troisième édition. — 1896.

Elle suppose, par exemple, une concurrence exactement libre qu'exerceraient des individus exactement égaux entre eux, ou, pour mieux dire et parler tout à fait exactement, de la concurrence telle que nous la connaissons, très souvent faussée par des contraintes et par suite hétérogène, exercée par des individus non pas seulement variés mais inégaux entre eux, elle abstrait une concurrence homogène exercée par des individus égaux. Dès lors elle est fondée à compter et mesurer, à établir des rapports, à calculer des *maxima*; elle est fondée à rechercher par l'analyse mathématique la solution des problèmes qui lui sont propres; elle est fondée à représenter par des courbes les variations des grandeurs qu'elle considère; les équilibres économiques acquis se pourront constituer en vraies égalités; les équilibres économiques cherchés se pourront constituer en vraies équations.

De ces éléments abstraits homogènes, encore très complexes, M. Walras abstrait encore et choisit, pour commencer par eux, des éléments homogènes simples, premiers, tels que d'eux se puisse en fait déduire et qu'avec eux se doive en droit construire toute la série des éléments homogènes seconds de plus en plus complexes.

Se proposant, par exemple, d'étudier la richesse telle qu'elle est, M. Walras la considérerait comme étant, sinon constituée, du moins représentée en quantité par l'ensemble des valeurs; pour étudier les valeurs telles qu'elles sont, il admettait que ce sont les seules conditions variables des échanges et que, par conséquent, les lois invariables de l'échange étant connues, le calcul des valeurs s'en pouvait directement déduire; pour étudier les échanges, il choisissait le plus simple de tous, le troc de deux marchandises entre deux troqueurs. Alors et ainsi pouvait commencer l'économie politique pure.

C'est encore ainsi que, se proposant d'étudier la société comme elle doit être, M. Walras la considère comme étant une personne morale constituée par un ensemble d'individus qui sont, eux aussi, des personnes morales, autant de personnes morales, autant d'unités morales irréductibles, et l'économie sociale peut aussitôt commencer.

L'économie politique pure commencera donc par étudier le troc et la valeur de troc. Pourront seules avoir de cette valeur les marchandises qui sont à la fois utiles et limitées en quantité. Cette valeur sera fonction de plusieurs

variables qui se réduisent en dernière analyse à deux : la quantité de la marchandise et le besoin du marchandeur. Cette valeur, à son tour, sera condition variable du troc, mais elle en sera la seule variable, et ainsi, étant donnés un troc et la loi invariable du troc, si nous savons combien vaut l'un des deux troqués, nous pourrons en inférer directement la valeur de l'autre.

Quelle est donc la loi invariable du troc ?

Selon Stanley Jevons<sup>1</sup>, chacun des deux troqueurs « prend » sa « décision de façon à se procurer *la plus grande somme possible de satisfaction de ses besoins\** ». « Le troc jévonien est donc une opération par laquelle les deux troqueurs portent la satisfaction de leurs besoins au maximum compatible avec la condition que l'un offre de sa marchandise autant que l'autre en demande et demande de la marchandise de l'autre autant que celui-ci en offre, soit à un maximum relatif qui laisse subsister le droit de propriété de chaque troqueur sur sa marchandise\*\* ». »

Selon Hermann-Henri Gossen<sup>2</sup>, on répartirait les deux marchandises entre les deux troqueurs de manière à leur procurer à tous les deux *la plus grande somme possible de satisfaction de leurs besoins*. Le troc gossénien « est donc une opération par laquelle la satisfaction des besoins des deux troqueurs pris ensemble est portée au maximum absolu et non plus relatif, aucun compte n'étant tenu des quantités de marchandises possédées, autrement dit, abstraction étant faite du droit de propriété de chaque troqueur sur sa marchandise\*\*\* ». »

M. Walras ne pouvait choisir ce dernier troc pour le considérer comme la plus simple des opérations économiques, et cela pour deux raisons au moins, pour une raison préalable de méthode particulière, de méthode intérieure à l'économique mathématique, et pour une raison décisive de méthode générale, de méthode extérieure à l'économie politique pure.

Pour une raison de méthode particulière : en effet les deux troqueurs, les deux marchandeurs sont en un sens des propriétaires, en un sens des concurrents. Comme étant propriétaires, unités possédantes, le troc de Gossen les

\* Page 208 (*Théorie de la propriété*).

\*\* Page 209 (*Théorie de la propriété*).

\*\*\* Page 209 (*Théorie de la propriété*).

altère, il ne les laisse pas identiques à eux-mêmes et par là il réintroduirait l'hétérogène au commencement de la science nouvelle. Comme étant concurrents, unités concourantes, le troc de Gossen suppose qu'ils ne sont pas libres ; car s'il est naturel que chacun des deux troqueurs, laissé libre, cherche à se procurer la plus grande somme possible de satisfaction de ses besoins, il n'est pas naturel que l'un des deux troqueurs, laissé libre, consente à laisser diminuer son maximum individuel, si celui-ci est le plus grand des deux, jusqu'à ce qu'il descende au niveau d'un maximum individuel étranger qui serait moins grand ; or il suffit que la concurrence ne soit pas exactement libre pour que l'hétérogène soit encore, par là, réintroduit au commencement de la science nouvelle.

Pour une raison décisive de méthode générale, de méthode extérieure à l'économie politique pure, de la méthode selon laquelle s'établiront les rapports de cette science avec ce qui n'est pas elle, en particulier avec la science de la société, avec la « science sociale », où intervient le droit : en effet le troc de Gossen, puisqu'il ne respecte pas la propriété individuelle telle qu'elle est donnée avant l'opération, telle qu'elle est donnée à l'instant qui précède exactement l'opération, puisqu'il ne respecte pas ce fait économique, altère le fait naturel économique, ce que l'on pourrait appeler l'être économique, et, puisqu'il ne respecte pas la liberté de la concurrence individuelle, altère le droit économique des personnes morales, de la société, des individus unis en société, ce que l'on pourrait appeler le droit social. Or M. Walras est bien décidé à ne pas se contenter d'une solution qui ne respecterait pas exactement à la fois l'être économique et le droit social. Puisque le troc de Gossen altère à la fois les deux, il est évident qu'on n'en saurait jamais déduire selon les méthodes mathématiques ni une science économique ni les éléments d'un art social où fussent exactement respectés l'un et l'autre.

Le troc jévonien laisse au contraire les deux troqueurs exactement identiques à eux-mêmes comme étant propriétaires, exactement libres comme étant concurrents : la méthode intérieure et la méthode extérieure de la nouvelle science nous conduisent donc à la fois à choisir le troc jévonien pour le considérer comme l'opération la plus simple de toutes les opérations économiques. L'économie politique pure, connaissant la loi de ce troc, en pourra,

par des complications progressives et croissantes, déduire selon les méthodes mathématiques les lois de plus en plus complexes des échanges et la connaissance de la richesse comme elle est.

L'être économique étant ainsi connu comme il est, la richesse étant connue comme elle est, il y aura lieu d'étudier le droit social, il y aura lieu et il sera possible d'étudier comment la société doit s'organiser à l'égard de la richesse. La tâche de la société, selon M. Walras, est double : pour satisfaire l'intérêt commun, l'intérêt de tous les individus considérés en elle, considérés ensemble, elle doit produire la plus grande richesse possible ; pour satisfaire les droits individuels de toutes les personnes morales considérées séparément, elle doit répartir en justice exacte la richesse ainsi produite.

Calculer autant qu'il se peut, selon les méthodes mathématiques, les meilleurs moyens sociaux de produire la plus grande richesse sociale possible, en travail agricole, en travail industriel, en travail commercial, et dans les autres espèces de travail humain : tel sera l'objet des *Études d'économie politique appliquée*, que M. Walras doit nous donner bientôt.

Calculer pareillement les meilleurs moyens sociaux de répartir en justice exacte la richesse entre toutes les personnes morales, une fois qu'elle est produite la plus grande possible : tel est l'objet des présentes *Études d'économie sociale*.

Ce dernier calcul se proposera deux fins, deux solutions successives : en effet, il nous faudra d'abord, comme les géomètres construisent des figures qui satisfassent à telles conditions données, nous aussi construire une société idéale qui satisfasse à la condition donnée que la richesse sociale y soit répartie en exacte justice entre toutes les personnes morales ; et enfin il nous faudra, puisque M. Walras est bien décidé à ne pas se contenter d'une solution qui ne respecterait pas à la fois exactement l'être économique et le droit social, calculer, s'il se peut, les meilleurs moyens de transformer l'être économique, tel qu'il nous est donné, sans jamais cesser de le respecter, jusqu'à ce qu'il soit conforme à l'idéal social, sans jamais altérer celui-ci. Rechercher l'idéal social, rechercher les moyens de le réaliser : telles sont les deux fins que s'est proposées M. Walras.

Il commence par distinguer deux classes de personnes morales, celles dont l'origine est individuelle, soit les individus eux-mêmes, les familles, les associations volontaires, — et celles dont l'origine est collective, soit les États, les districts, les communes. — Il nous sera plus simple de ne considérer que les individus pour la première classe, et l'État pour la deuxième. Selon M. Walras, la richesse sociale sera répartie en justice exacte si chaque personne morale obtient, au moment de la répartition, la part de richesse qu'elle a produite avec les moyens qui lui sont propres, avec les moyens qui sont à elle, qu'elle possède, avec les moyens dont elle est propriétaire. La question revient donc à chercher de quels moyens chaque personne morale est propriétaire. Selon M. Walras, les individus ont la propriété de leurs facultés individuelles ; reste à l'État la propriété de tous les moyens qui ne sont pas facultés individuelles et que par suite aucun individu ne saurait posséder, la propriété des moyens collectifs, de ce qui se pourrait nommer les facultés collectives, par exemple de la terre, de ce qu'on appelle commodément les autres grands moyens de production, sans oublier les grands moyens de communication et d'échange\*.

La société idéale sera donc celle où, parmi les moyens de production, les individus posséderont leurs facultés individuelles et l'État les facultés collectives, où, parmi les richesses produites, les individus obtiendront celles qu'auront produites leurs facultés individuelles et l'État celles qu'auront produites les facultés collectives. De leur part les individus feront ce qu'ils voudront selon les lois de la libre concurrence ; avec la sienne l'État sera chargé d'assurer les services publics.

Tel étant l'idéal social, comment le réaliser sans jamais cesser de respecter l'être économique ?

De même que, si nous arrivons à nous asservir certaines lois physiques et à transformer ainsi l'être physique, ce n'est qu'en disposant pour nos fins les lois physiques elles-mêmes, sans jamais les altérer, ainsi M. Walras, pour transformer l'ensemble des phénomènes économiques, va disposer, sans les altérer, une série de ces phénomènes. Il a en effet remarqué, après James Mill<sup>1</sup> et Gossen, que, dans une

\* Page 347, note (Réalisation de l'idéal social. Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État).

société progressive, la rente foncière est en plus-value constante ; il a remarqué le premier que, dans la société présente, la rente foncière serait, sans tarder beaucoup, en plus-value fortement croissante.

Une société progressive est une société où la population augmente et où s'accroît le capital, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'ensemble des richesses produites et non consommées, des richesses réservées, présentes, prêtes et disponibles : dans une telle société, la rente foncière est en plus-value constante, c'est-à-dire que le service de la terre croît constamment en valeur, que la part de la terre dans l'ensemble des valeurs est de plus en plus grande, absolument parlant.

Ce n'est pas tout : la société présente, a remarqué M. Walras, passe en général de l'âge agricole à l'âge industriel et commercial ; à peu près partout, la culture industrielle ou intensive tend à remplacer la culture agricole ou extensive. C'est là une transformation d'une importance capitale et la rente foncière en doit recevoir une plus-value très fortement croissante.

Or ces deux conditions, ces deux circonstances, que la société présente est une société progressive, et que la société présente passe de l'âge agricole à l'âge industriel ne sont pas données aux détenteurs actuels de la terre par un emploi, par un exercice individuel de leurs facultés individuelles. Ce sont là des conditions d'origine sociale, des circonstances d'origine sociale, et non pas d'origine individuelle. Dès lors il est juste que le produit de ces conditions, l'effet de ces circonstances, lui aussi, soit social ; il est juste que la plus-value ainsi produite soit attribuée à la société.

Allant jusqu'aux dernières conséquences de ce principe ainsi posé, Mill voulait que l'État bénéficiât de toute la plus-value future. Il suffisait, pour qu'il en fût ainsi, qu'elle fût absorbée par l'impôt.

Plus tard, Gossen remarqua très bien que les propriétaires présents ont acheté, avec leurs terres, la plus-value éventuelle de ces terres. Il n'est donc pas juste que l'impôt la leur enlève. Il conviendra que l'État rachète les terres, et les paie au prix courant, comme un simple individu. Il bénéficiera seulement des avantages que lui assure sa perpétuité. Il emprunte à meilleur marché que les particuliers, peut ne toucher son dû qu'à très longue échéance, conclure des baux à très long terme : autant d'avantages dont l'État

bénéficie dans la concurrence qu'il soutient contre les individus, et ces avantages sont assez considérables pour qu'ayant fait le rachat de toutes les terres l'État puisse par eux amortir toute sa dette et assurer, sans impôts, tous les services publics.

M. Walras fait observer à son tour que l'État ne bénéficie de ces avantages qu'envers ceux de ses concurrents qui sont spéculateurs ; il n'en bénéficie pas envers ceux qui sont détenteurs d'épargne : en effet, si le spéculateur, si l'État lui-même est forcé d'emprunter, le détenteur d'épargne, au contraire, a son argent d'avance, et enfin il y a aussi une perpétuité de l'épargne ; l'épargne s'hérite régulièrement de père en fils : le détenteur d'épargne, lui aussi, peut donc ne toucher son dû qu'à très longue échéance et conclure des baux à très long terme. Si, pour s'assurer de plus grands avantages prochains, il néglige de le faire, c'est qu'il trahit les intérêts de sa lignée, c'est qu'il se vend en viager, lui et les siens, en un viager dont l'échéance est à plusieurs vies, mais en un viager : c'est une opération tout égoïste sur laquelle il n'est pas normal de compter.

Ainsi, d'une part, si l'État rachète les terres au prix présent, il dépossède les propriétaires présents de la plus-value future qu'ils ont achetée ; il ne respecte pas l'être économique. D'autre part, s'il rachète les terres au prix courant, il n'est pas normal qu'il bénéficie des avantages qui lui sont propres ; il ne saurait en bénéficier sans altérer le droit social. Est-il donc impossible de calculer le rachat des terres sous cette condition qu'il respecte à la fois exactement l'être économique et le droit social ? M. Walras ne le pense pas.

Il distingue en effet dans la plus-value future deux parts : celle qui vient de cette circonstance que la société présente est une société progressive ; celle qui vient de cette circonstance que la société présente est en général sur le point de passer à l'âge industriel. Or les propriétaires présents, selon lui, ont bien pu calculer plus ou moins explicitement la première part, ils ont pu l'acheter et la payer ; mais ils n'ont pas dû penser à la seconde part ; ils n'ont pas dû la calculer, ni l'acheter, ni la payer. Il n'y a donc pas lieu de la racheter avec le reste. L'État fera le rachat des terres à un prix nouveau, qui en sera le vrai prix normal, déterminé par le calcul en faisant figurer parmi les données du problème la première part de la plus-value future et en n'y

faisant pas figurer la deuxième. L'État ne bénéficiera que de celle-ci, mais son bénéfice, même ainsi réduit, sera suffisant encore : après  $m$  années, pour parler avec M. Walras, l'État finira d'amortir sa dette, y compris l'emprunt qu'il aura dû contracter pour faire le rachat même ; il sera redevenu le propriétaire de toutes les facultés collectives ; il pourra commencer d'assurer avec ses ressources personnelles, sans aucun impôt, tous les services publics ; il n'aura pas dépossédé un seul propriétaire de sa propriété individuelle en tant qu'elle valait, mais seulement en ce qu'elle était ; après  $m$  années commencera le règne souverain du droit social et son avènement n'aura pas altéré du tout l'être économique ; après  $m$  années aura lieu, pour ainsi dire, l'intersection du droit désormais entier et de l'être toujours intact.

Et telle est la solution que M. Walras nous propose de la question sociale.

Quelques-uns pourraient s'attaquer à sa méthode elle-même et trouver qu'elle est pour le moins superflue : « À quoi bon ? diront-ils, à quoi bon tant de courbes et de formules pour constater quelques vérités si simples. » Ceux-là n'auraient lu que les premières pages des *Éléments d'économie politique pure* et seraient pareils à des écoliers qui refuseraient, à l'école primaire, de commencer l'étude géométrique de la géométrie sous prétexte que, « dans un triangle, on voit tout de suite qu'on a plus tôt fait d'aller tout droit que de passer par l'autre sommet ». De tels écoliers ne tarderaient pas à voir tout de suite qu'ils n'y verraient plus rien du tout, ce pendant que leurs camarades progresseraient régulièrement en géométrie pour avoir suivi la méthode régulière de la géométrie. Pareillement l'ancienne économie politique arrivait très vite à des propositions très simples, assez vagues, en partie fausses, et ne pouvait plus avancer, tandis que la nouvelle économie, telle que M. Walras nous la présente, est constituée pour progresser régulièrement, indéfiniment. Et même si l'ancienne économie et la nouvelle nous conduisaient à des propositions qui nous sembleraient tout à fait pareilles entre elles, même alors ces propositions n'auraient ni le même sens ni la même valeur, car les unes seraient scientifiques et les autres ne le sont pas, les unes seraient démontrées et les autres ne le sont pas. La méthode mathématique est si peu superflue en pareille matière que c'est elle qui a donné à M. Walras,

pour la bataille des idées économiques, cet avantage indéniable qu'il croit devoir à ses principes. Il nous semble que cet avantage n'est pas inhérent à ses théories, ne leur est pas intérieur, mais préalable, antérieur, et vient de la seule méthode : la preuve en est que la plupart des arguments que M. Walras oppose par exemple à certains de ses adversaires socialistes se présenteraient beaucoup moins facilement, si ces derniers avaient commencé, eux aussi, par abstraire expressément l'homogène de l'hétérogène et le simple du complexe.

Il pourrait au contraire sembler à quelques-uns qu'étant donnée cette complexité des phénomènes économiques, l'économique mathématique est justement beaucoup trop simple. Ceux-là n'auraient qu'à se rappeler que les premières propositions de la géométrie sont, elles aussi, très simples, sans que cette simplicité interdise en rien les complications ultérieures. Ils n'auraient qu'à relire cette réponse péremptoire de M. Walras, réponse particulière, mais qui vaut pour toute son œuvre : «... J'ai fait de la façon la plus simplifiée possible, et presque toutes les critiques qu'on m'a opposées ont consisté à me signaler des complications dont j'avais fait abstraction. Ma réponse est des plus aisées. L'objet que je me suis proposé, quant à moi, a été d'exposer et d'expliquer le mécanisme de la production en le réduisant à ses éléments essentiels. Les économistes qui viendront après moi seront libres d'y faire entrer une à une les complications qu'ils voudront. Eux et moi, je pense, nous aurons tous fait ainsi ce que nous avions à faire\*.»

Enfin si quelques-uns, tout en reconnaissant que la méthode mathématique n'est pas superflue pour constituer la science de l'économie publique, et tout en reconnaissant que sans doute cette science n'atteint pas à toute la complexité du réel vivant, mais que ses résultats cependant sont toujours sous-jacents, pour ainsi dire, à ce réel, se défiaient de cette science elle-même, et de son importance, et craignaient qu'on ne s'y enfermât un peu complaisamment, ceux-là n'auraient pas été frappés des admirables paroles, et décisives, où le savant fait lui-même la part de la science : la réforme sociale «doit procéder à la fois du

\* Théorie géométrique de la détermination des prix (Appendice premier aux *Éléments d'économie politique pure*), page 17.

sentiment socialiste et de la science économique\* ». « Gardons la foi et acquérons la science\*\*. » Et quand il s'agit d'évaluer la plus-value de la rente foncière : « En la matière qui nous occupe, comme en toute matière de science appliquée, la théorie ne fournit que la formule abstraite ; c'est à l'observation et à l'expérience à donner aux coefficients de cette formule des valeurs concrètes\*\*\*. » Et quand le savant nous a proposé la solution qu'il croit la meilleure de la question sociale : « Peut-être, en un mot, la révolution sociale pourra-t-elle se ramener aux proportions de l'opération de trésorerie ci-dessus décrite. Il faut le désirer, et, qu'on l'espère ou non, il faut agir comme si cela pouvait et devait avoir lieu. C'est pourquoi la science, après avoir formulé l'idéal de la justice et de l'intérêt, doit indiquer en outre des voies et moyens pour sa réalisation. Cela fait, sa tâche est remplie, sa responsabilité dégagee, et le reste est à faire à la politique\*\*\*\*. » Écoutons-le parler du socialisme : « Ce besoin insatiable, cette poursuite ardente et opiniâtre des effets de la justice sociale par-delà tous les résultats de l'activité individuelle, c'est ce qu'il y a de fondé, c'est ce qu'il y a d'invincible dans le socialisme\*\*\*\*\*. » Et encore : « Ce qui est impossible, c'est que le socialisme scientifique et libéral ne fasse pas sa moisson et sa vendange\*\*\*\*\*. » Écoutons-le enfin parler de la Révolution française : « Il nous appartient, à nous ses fils, de la défendre contre ses adversaires ; mais il nous appartient surtout de la continuer en poursuivant la vérité et la justice sociales parmi tous les problèmes de la philosophie et de la science. Ce sera ensuite à nous aussi, ou à d'autres après nous, à poursuivre, à travers toutes les agitations de la liberté, l'exécution de toutes les promesses de la démocratie\*\*\*\*\*. »

De même, en effet, que dans le travail général de l'humanité, dans l'œuvre humaine, il y a place à la fois pour le

\* Page 71 (Théorie générale de la société, leçons publiques faites à Paris en 1867-68 : deuxième leçon).

\*\* Page 73 (Même leçon).

\*\*\* Page 344 (Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État).

\*\*\*\* Page 350 (Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État).

\*\*\*\*\* Page 70 (Deuxième leçon).

\*\*\*\*\* Page 171 (Sixième leçon).

\*\*\*\*\* Page 97 (Troisième leçon).

travail d'art et pour le travail de philosophie et pour le travail de science et pour le travail de vie, de même dans cette partie préalable du travail humain qu'est l'œuvre de rénovation sociale, ou pour mieux dire de salut social, il y a place pour un art social, pour une philosophie sociale, pour une science sociale et pour le vivant travail de l'action sociale. Ceux qui dédaigneraient ici l'art, ou la philosophie, ou la science, ou l'action seraient coupables, car ils diminueraient d'autant l'œuvre totale de salut, comme ceux qui dédaignent l'action politique ou l'action syndicale sont coupables parce qu'ils diminuent d'autant l'action totale. Ce qu'il faut, c'est qu'aux fins communes chacun travaille pour le plus et pour le mieux dans son sens et selon ses moyens, l'artiste, le philosophe, le savant, l'homme d'action, chacun dans son sens et selon ses moyens sous cette réserve qu'aux heures critiques, aux heures décisives l'artiste, le philosophe et le savant fassent avec l'homme d'action leur part de l'action, chacun dans son sens et selon ses moyens, à cette condition qu'en temps ordinaire une étroite solidarité les unisse tous pour les fins communes : ici encore il faut faire l'union socialiste.

S'il veut pour sa part instituer cette union, s'il ne veut pas manquer à cette solidarité, le savant qui travaille à constituer la science de l'économie publique doit veiller autant qu'il se peut aux effets, aux résultats extérieurs de son travail ; il doit commencer par faire pour ainsi dire le calcul extrinsèque des conséquences plus ou moins lointaines. Ce calcul fait, il doit choisir, pour les cultiver, les parties de la science qui lui auront paru les plus fructueuses. C'est ainsi que M. Walras, au lieu de poursuivre indéfiniment la série indéfinie des théorèmes relatifs à l'économie politique pure, a dérivé de ces théorèmes les précieux enseignements de l'économie politique appliquée ; c'est ainsi qu'il en a déduit la connaissance d'un idéal social qui fût parfait, et, pour le réaliser, la connaissance de moyens qui fussent parfaits aussi.

Si nous pensons avec M. Walras qu'il est nécessaire d'étudier les phénomènes économiques selon les méthodes mathématiques, il nous semble qu'il est encore plus nécessaire, dès lors, parce que l'exige ainsi la méthode générale, de commencer par analyser l'usage des méthodes mathématiques en économie, ou, si l'on veut, les méthodes mathématiques elles-mêmes en pensant à l'usage que l'on

en veut faire en économie. On s'aperçoit alors que le nombre mathématique est indéfini et que la ligne mathématique est indéfinie aussi, tandis que le nombre social, économique, des hommes, des moyens, des produits, des travaux, est un nombre à chaque instant défini. De là vient que les unités qui constituent ce nombre ne sont pas seulement solidaires entre elles comme les unités du nombre mathématique ordinaire ou comme les points de la ligne mathématique ordinaire, mais sont liées entre elles pour ainsi dire par une solidarité circulaire, close. Il suit que si, ayant en économie à représenter neuf hommes, on les représente seulement par le chiffre 9, on est déjà inexact, parce que l'expression paraît complète et qu'elle ne l'est pas. Pour être exact, il faut représenter ces neuf hommes, supposant que le nombre total des hommes, au moment considéré, soit égal à quinze cents millions, par l'expression :

$$\frac{9}{1\ 500\ 000\ 000},$$

étant bien entendu que, dans toutes les expressions ainsi formées, le numérateur ne saurait dépasser le dénominateur.

Plus généralement il est inexact de commencer par poser  $n$  hommes ou  $n$  francs, mais, supposant que le nombre total des hommes et le nombre total des francs, au moment considéré, soient respectivement  $T_h$  et  $T_f$ , il est exact de commencer par poser :

$$\frac{n}{T_h} \text{ hommes}$$

et

$$\frac{n}{T_f} \text{ francs,}$$

expressions dont la valeur ne sera jamais supérieure à 1.

On fait ainsi figurer, parmi les données de tout problème spécial, non pas seulement ce qui est donné sur l'espèce considérée, mais aussi ce qui est inséparablement donné sur le genre à qui appartient cette espèce. On ne pose pas alors  $n$  francs, ni  $n$  hommes sans considérer le reste du numéraire, et le reste de l'humanité, inséparablement. Par exemple on ne poserait jamais la propriété individuelle d'un individu donné, sur un sol donné, sans considérer

1934

*Table*

<i>Dix-septième cahier de la sixième série. Paul Desjardins : Catholicisme et critique [23 mai 1905]</i>	1541
NOTES ET VARIANTES	1543
<i>Répertoire des personnalités</i>	1875

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

*Ce volume contient :*

*Avertissement*  
*Chronologie*  
*(septembre 1870-mai 1905)*

**PÉRIODE ANTÉRIEURE  
AUX CAHIERS DE LA QUINZAINE  
(1897-1899)**

**PÉRIODE DES SIX PREMIÈRES SÉRIES  
DES CAHIERS DE LA QUINZAINE  
(1900-1905)**

*Notes et variantes*  
*Répertoire*